

Réunion parents d'élèves de 1^{ère} – Rentrée 2020

Mardi 15 septembre 2020

Bienvenue !



Niveau 1^{ère}

- Bienvenue à tous les parents d'élèves
- Présentation du lycée
- **Dès 18h** : accueil des parents d'élèves par le professeur principal
- Passage de l'équipe de direction, de l'Infirmière scolaire et des professeurs assurant les ES – enseignements de spécialité

Présentation des équipes de direction, d'intendance et d'éducation

- **Proviseur** : Gérard HEINZ
- **Proviseure adjointe** : Valérie ESCOT
- **Gestionnaire** : Nathalie RICHARD
- **CPE** : Richard NAVETTE

Présentation de l'équipe médico-sociale

- **Infirmière scolaire** : Frédérique MOUTON
- **Assistante sociale scolaire** : Brigitte PYLEYRE
- **Psychologue Education nationale** : Maryline ROBERT
(CIO de Montbrison)
- **Référente PAP** : Emilie THOLLOT



Les enjeux pédagogiques de l'année de **1**^{ère}

LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Les élèves de la voie générale suivent des **enseignements communs** :

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Les enseignements – mise en œuvre de la réforme du Lycée

- **En classe de 1^{ère}, 7 enseignements communs :**
 - *Français, Histoire-Géographie, EMC, LV1 et LV2, EPS, Enseignement scientifique pour un total de 16 heures par semaine*
- **3 enseignements de spécialité, à hauteur de 4 heures chacun = 12 heures par semaine.**
- **TOTAL OBLIGATOIRE : 28 heures par semaine**
- **Accompagnement personnalisé sur la base du volontariat des élèves en Anglais.**
- **Enseignements optionnels possibles :**
 - *Options humanités et culture : Latin-Grec (1,5h), option théâtre (3h).*

Les enseignements de spécialité

- Vos enfants ont effectué un choix de 3 enseignements de spécialité entre janvier et juin 2020.
- Avant le conseil de classe du 1^{er} semestre (courant janvier 2021), ils devront faire savoir quel est l'ES non poursuivi en Terminale.
- Cet ES non poursuivi donnera lieu à une épreuve en fin de 2^{ème} semestre de 1^{ère} qui comptera dans la partie « EC » du baccalauréat.

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral

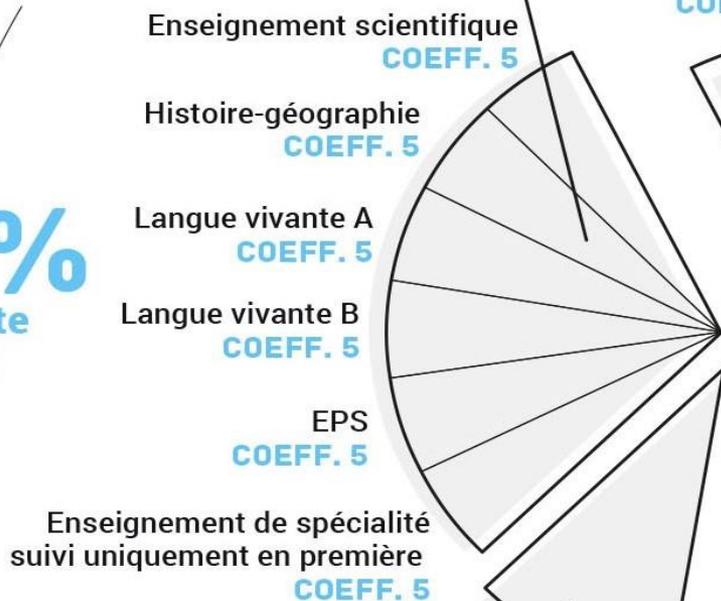


4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

La voie générale

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note
finale



BULLETINS SCOLAIRES

Bulletins
scolaires
de première
et de terminale
COEFF. 10

Philosophie
COEFF. 8

Grand oral
COEFF. 10

Enseignement
de spécialité
COEFF. 16

ÉPREUVES TERMINALES

60%
de la note
finale

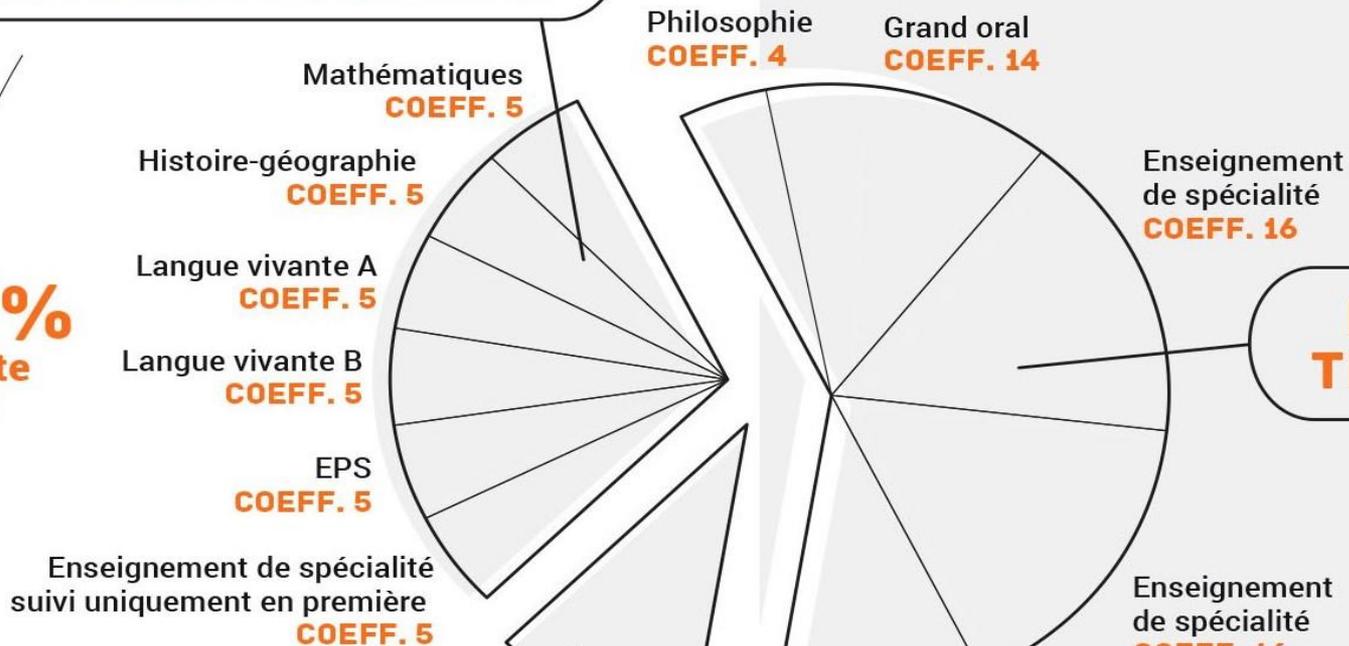
Enseignement
de spécialité
COEFF. 16

Français
(épreuve
anticipée
en première)
COEFF. 10

La voie technologique

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note
finale



BULLETINS SCOLAIRES

Bulletins
scolaires
de première
et de terminale
COEFF. 10

Français
(épreuve
anticipée
en première)
COEFF. 10

ÉPREUVES TERMINALES

60%
de la note
finale

Enseignement
de spécialité
COEFF. 16

Enseignement
de spécialité
COEFF. 16

Les professeurs principaux de 1^{ère}

<i>Classe</i>	<i>CPE</i>	<i>PP</i>	<i>Suivi chef d'étab.</i>
1A (STMG)	M. NAVETTE	M. DEVEZE	Mme ESCOT
1B	M. NAVETTE	Mme LACOUR	Mme ESCOT
1C	M. NAVETTE	Mme NININO	Mme ESCOT
1D	M. NAVETTE	M. BOIREL	M. HEINZ
1E	M. NAVETTE	Mme PAULET	M. HEINZ
1F	M. NAVETTE	Mme CELLIER	M. HEINZ
1G	M. NAVETTE	Mme PERRIN	M. HEINZ



Les contraintes matérielles de la rentrée 2020

Les contraintes matérielles

■ Les transports scolaires

- *Concertations avec la Région, le SYTRAL, le département de la Loire et les chefs d'établissement de Chazelles et de St-Symphorien dès octobre 2019 pour ajuster les horaires.*
- *Horaires ajustés le matin et le mercredi midi.*

Restauration scolaire

- **Mise en place d'un nouveau système d'accès à la demi-pension.**
 - *Suppression du système des forfaits*
 - *Paiement des repas au tickets avec facilités pour réserver / déréserver un repas*
- **Protocole de prise en charge des repas pour les élèves allergiques : dispositif reconduit cette année. Merci de signaler votre volonté d'en bénéficier auprès de Mme MOUTON, Infirmière, et de Mme RICHARD, Gestionnaire**

Carte Pass'Région

- Carte indispensable cette année pour :
 - *Entrer et sortir du lycée*
 - *Attester de son identité auprès des adultes*
 - *Accéder au restaurant scolaire*
- Les élèves qui ne l'ont pas encore fait :
 - *Carte à demander sur le site de la Région :*
 - <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm>
 - *Carte ensuite validée par nos soins. Référent carte au lycée : M. NAVETTE (CPE)*



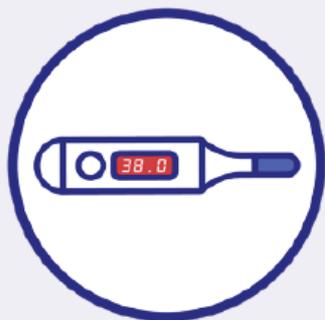
L'espace numérique de travail

- ENT Lycée des Horizons :



- <https://horizons.ent.auvergnerhonealpes.fr/le-lycee/>
- Vous y trouverez un fil d'actualité régulier, et un accès à **PRONOTE**, pour suivre les résultats et l'assiduité de votre enfant.
- Depuis la rentrée 2018, il n'y a quasiment plus aucune diffusion d'informations par papier, l'ENT est le canal de communication prioritaire.

Les recommandations sanitaires



Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :

- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Les recommandations sanitaires



Tout au long de la journée

Port du masque



- **Pour les écoliers**, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.
- **Pour tous les collégiens et lycéens**, le port du masque est obligatoire.

Hygiène des mains



- Les élèves se lavent les mains, a minima :
- à l'arrivée dans l'établissement ;
 - avant chaque repas ;
 - après être allé aux toilettes ;
 - le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

Les recommandations sanitaires



Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.

- En cas de symptômes avérés, nous vous appellerons pour venir chercher votre enfant.
- Un test devra être effectué. Si le test est positif, éviction de 7 jours à compter du jour du test. Si le test est négatif, il faudra produire une attestation sur l'honneur comme quoi le test était négatif.



La participation des parents aux différentes instances du lycée

Les différentes instances du lycée

- **Le conseil d'administration** intervient dans l'organisation matérielle et pédagogique du lycée. Il approuve les projets pédagogiques, les voyages et sorties scolaires, le budget, le compte financier, le projet d'établissement, le contrat d'objectifs. ***Les parents occupent 5 sièges sur un total de 30.***
- **Le conseil de discipline** est réuni lorsqu'un élève a commis une infraction suffisamment grave au règlement intérieur. Il peut prononcer une exclusion définitive de l'établissement. ***Les parents occupent 2 sièges sur un total de 14.***
- **La commission permanente** prépare les travaux du conseil d'administration.
- **Le conseil de classe** se réunit à chaque trimestre et étudie l'évolution des résultats des élèves. Les parents y siègent statutairement.



Les élections au Conseil d'Administration

Les élections des représentants des parents d'élèves se dérouleront :

vendredi 9 octobre 2020

entre 8h et 12h

*Les parents pourront voter aussi par
correspondance*

entre le 5 et le 9 octobre.

Si vous souhaitez participer au fonctionnement de la FCPE

- Liste FCPE : **Madame Sylvie GIGANT**, parent d'élève du lycée des Horizons et présidente de la section locale de la FCPE de Chazelles-sur-Lyon peut être contacté : horizonfcpe@gmail.com
- Les parents qui souhaitent être candidats et constituer une liste en informent M. HEINZ, proviseur, **au plus tard le lundi 28 septembre.**
- Des réunions de concertation sont organisées régulièrement tout au long de l'année entre le bureau de la FCPE et l'équipe de direction du Collège Jacques Brel et du Lycée des Horizons.
- Assemblée générale de rentrée FCPE : ce samedi 19 septembre, à 11h, salle polyvalente du Lycée.

Accueil par les PP dans les salles suivantes (dès 18h) :

Classe	Salle
1 ^{ère} A	101
1 ^{ère} B	102
1 ^{ère} C	114
1 ^{ère} D	106
1 ^{ère} E	107
1 ^{ère} F	108
1 ^{ère} G	106

**Merci de votre attention
et
bonne soirée à toutes et tous !**